

blessé qu'il aurait voulu amener à Eich pour l'y soigner et pour qu'on ne pût pas dire que nous ne traitions que des Allemands. Cependant on s'y opposait de toutes les forces, et Weber dut y renoncer.»

Léon Laval, qui s'était également rendu à Bascharage pour y prendre des blessés, raconta à Michel Welter que la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde y avait fait une apparition «pendant que les médecins allemands et luxembourgeois étaient occupés avec les blessés.» L'accueil que la Grande-Duchesse trouva entre autres auprès d'un Stabsarzt «qui maugréait de ce qu'on le dérangeât . . .» ne devait pas être très cordial. L'après-midi, le docteur Welter rencontra Frantz de Colnet-d'Huart, secrétaire de la Grande-Duchesse «qui se fâchait de la promenade de la Souveraine, qui n'avait rien à faire à la frontière . . .»

Après avoir reconnu que Maurice Pescatore, président et le docteur Praum, secrétaire de la Croix Rouge, déploient une grande activité et font de la bonne besogne, Welter en vient à parler du directeur du pensionnat épiscopal Schiltz qui, ayant reçu, logé et traité un peu à tort et à travers «tout ce qui porte uniforme allemand» s'était vu refuser l'intégralité de sa note présentée au Comité de la Croix Rouge. A la suite de ce différend «le Comité soumit à tous les établissements un contrat accompagné d'une circulaire dans laquelle est expliqué nettement le rôle de la Croix Rouge et les conditions dans lesquelles elle assume les frais de traitement et de l'entretien. De cette manière, les fonds provenant de dons volontaires (une centaine de mille francs) sont affectés à l'oeuvre de la Croix Rouge.»

Comme, au cours d'une réunion des médecins luxembourgeois convoquée par le Comité de la Croix Rouge on ne pouvait pas se mettre d'accord sur la situation des médecins dans cette oeuvre, Welter proposa de faire envoyer à tous les médecins une circulaire les renseignant exactement sur la mission du médecin.

Après avoir parlé au docteur Joseph Forman, Welter partagea «à peu près» l'avis de son confrère (dont le savoir, le bon-sens et l'entregent sont restés gravés dans la mémoire de tous ceux qui ont connu cet homme aimable et bon): qu'il y a équivoque dans le rôle qu'on fait jouer à la Croix Rouge, «qui est tout, excepté une Croix Rouge, étant entièrement au service de l'Allemagne.»

C'est donc pour persuader le Ministre d'Etat qu'il fallait donner une base légale à la Croix Rouge luxembourgeoise, que Michel Welter se rendit le 24 août à St-Maximin. La discussion semble avoir été assez vive et Welter ne manqua pas de dire à Eyschen qu'il considérait la Convention de La Haye, si souvent citée par le Ministre d'Etat, comme une blague.

«Le même jour on avait annoncé un convoi de blessés devant arriver à la gare. La Croix Rouge y avait fait transporter des brancards, des matelas, du matériel de pansement etc. Tout stationnait à l'arrivée du train. Les dames de la Croix Rouge, en tête Madame Maurice Pescatore, s'y trouvaient, prêtes à entrer en action. On raconte que le «Stabsarzt» qui ac-